

# Document d'*i*nformation Communal sur les Risques Majeurs

à

**Barbâtre**   
Île de Noirmoutier



Feu de Forêt

P.3



Sismicité

P.3



Transport de matières dangereuses

P.4



Vigilance météo

P.4/5



Submersion Marine

P.6



Moyens d'alerte

P.7

 **Que faire ?** Document  
à conserver

Avril 2013

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La sécurité des habitants de Barbâtre est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des moyens de sauvegarde en cas d'événement. Prochainement, une information vous sera apportée.

Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter à la Mairie les dossiers d'information mentionnés dans les pages qui suivent. Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Le Maire.

Barbâtre   
Île de Noirmoutier

Mairie de BARBATRE - 18 rue de l'Eglise – BP 11  
sous l'autorité du Maire de Barbâtre  
Tel. 02 51 39 68 58 - Fax. 02 51 39 77 92  
courriel : [mairie.barbatre@wanadoo.fr](mailto:mairie.barbatre@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr)

# Le risque feu de Forêt

Les bons reflexes face au risque

## Avant :

- Repérer les chemins d'évacuation et les abris.
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels).
- Débroussailler.
- Vérifier l'état des fermetures (porte/volet) et la toiture.

## Pendant :

### Si l'on est témoin d'un départ de feu :

- Informer les pompiers (18) le plus vite et le plus précisément possible.
- Si possible, attaquer le feu.
- Dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- Rentrer dans le bâtiment le plus proche.
- Fermer les volets, les portes et les fenêtres.
- Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris).
- Respirer à travers un linge humide.

## Si vous êtes en voiture :

- Ne pas sortir.
- Gagner si possible une clairière, ou arrêtez-vous sur la route dans une zone dégagée et allumez vos phares (pour être facilement repéré).

## Votre habitation est exposée au feu :

- Ouvrir le portail du terrain pour faciliter l'accès des pompiers.
- Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage (ils seront utiles après).
- Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur, les éloigner du bâtiment si possible.

## Après :

- Éteindre les feux résiduels.



# Le risque sismique

Les bons reflexes face au risque

Le risque est de niveau 3 (modéré). Les secousses sont en principe peu ressenties. Néanmoins, ci-dessous, les précautions à prendre. Si un risque d'élévation du niveau de la mer est pressenti et annoncé, se reporter aux précautions du risque Submersion Marine.

## Avant :

- Repérer les points de coupure gaz, eau et électricité.

## Pendant :

### Rester où l'on est :

**à l'intérieur :** se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous un meuble solide. S'éloigner des fenêtres.

**À l'extérieur :** ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, cheminées...). S'éloigner des bâtiments.

**En voiture :** s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

## Après :

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses ;
- Sortir rapidement du bâtiment. Si possible, couper l'eau, l'électricité et le gaz ;
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter un immeuble.



# Le risque transport de matières dangereuses



Les bons reflexes face au risque

## Avant :

- Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : connaître les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport.

## Pendant :

### Si l'on est témoin d'un accident TMD :

- Protéger; baliser; pour éviter un « sur-accident »
- Faire éloigner les personnes situées à proximité.
- Ne pas fumer.
- Donner l'alerte aux sapeurs-pompiers (18 ou 112).

### En cas de fuite de produit:

- Ne pas entrer en contact avec le produit (en cas de contact: se laver et si possible se changer).
- Quitter la zone de l'accident: s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter de pénétrer

dans un nuage toxique.

- Rejoindre le bâtiment le plus proche et se mettre à l'abri.
- Ne pas fumer; éteindre toute flamme.
- Ne pas téléphoner.
- Écouter la radio (Radio France, radio locale).
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école.

## Après :

- A la fin de l'alerte, aérer tout le bâtiment.



## La vigilance météo



Orages, fortes précipitations, vent violent, neige/verglas sont des phénomènes météorologiques qui peuvent évoluer dangereusement et se manifester dans la région de Barbâtre, pouvant entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens. La commune a notamment été touchée par les tempêtes de novembre 1982 et de décembre 1999.

Météo France diffuse tous les jours une carte de vigilance, actualisée au moins deux fois par jour à 6 heures et à 16 heures; elle informe les autorités et le public des dangers météorologiques pouvant toucher le département dans les 24 heures.

### Quatre couleurs précisent le niveau de vigilance :

**Niveau 1 :** pas de vigilance particulière.

**Niveau 2 :** soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex: chutes de neige, orage d'été) sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

**Niveau 3 :** soyez très vigilant; des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

**Niveau 4 :** une vigilance absolue s'impose; des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.



**SUIVEZ L'ÉVOLUTION MÉTÉO :** par le biais des médias (radios, télévision), sur le site <http://france.meteofrance.com/vigilance/accueil> de Météo France ou au **05 67 22 95 00**.

# La vigilance météo (suite)

## ALERTE ORANGE

### FORTES PRECIPITATIONS INONDATION



- Limitez vos déplacements.
- Respectez les déviations mises en places.
- Ne vous engagez pas sur une voie inondée.
- Surveillez la montée des eaux.

### ORAGES



- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les sorties en forêt.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Mettez à l'abri les objets sensibles au vent.

### VENTS VIOLENTS



- Limitez vos déplacements.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles d'être emportés.
- Évitez les déplacements.

### NEIGE/VERGLAS



- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Renseignez-vous auprès de Bisons Futé (CRIR de l'Ouest)  
[www.bison-fute.equipement.gouv.fr/](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr/)

### GRAND FROID



- Évitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit
- Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau.
- Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement. Par ailleurs, aérez-le quelques minutes.

## ALERTE ROUGE



- Respectez les déviations mises en places.
- Ne vous engagez pas sur une voie inondée.
- Signalez vos déplacements à vos proches.



- Évitez les déplacements.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Rangez ou fixez les objets sensibles d'être emportés.



- Écoutez vos stations de radios locales.
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures, ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles d'être emportés.
- Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable.



- Évitez les déplacements. En cas d'obligation, munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Renseignez-vous auprès de Bison Futé.
- Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation.
- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.



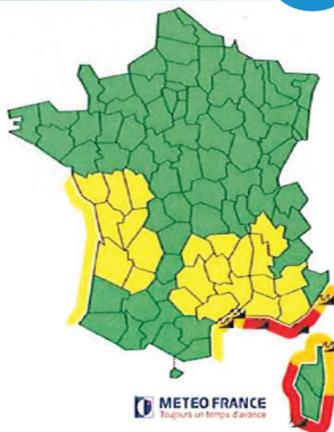
- Pour les personnes sensibles ou fragilisées : ne sortez qu'en cas de force majeure, restez en contact avec votre médecin.
- Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

# Le risque submersion marine

Lorsqu'un département est placé en vigilance vagues-submersion, une bande littorale de couleur jaune, orange ou rouge est matérialisée sur toute la longueur de la côte du département.

En cas de vigilance orange ou rouge, le pictogramme de l'aléa vagues-submersion est affiché sur la bande littorale (et non sur la partie terrestre du département).

Pour accéder aux bulletins décrivant l'évolution du phénomène vagues-submersion et les conseils pour se protéger en cas de vigilance orange ou rouge, il suffit de cliquer sur la bande littorale des départements concernés, <http://france.meteofrance.com/vigilance/accueil>. Un lien vers le site du SHOM, Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, permet en complément aux internautes de connaître les horaires et coefficients de marées ([www.shom.fr](http://www.shom.fr)).



## VIGILANCE ORANGE

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- Évitez de circuler en bord de mer ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

### Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.
- Prévoyez des vivres et du matériel de secours.
- Surveillez la montée des eaux et tenez-vous informé auprès des autorités.

### Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.

**Avant l'épisode**, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur accident.

### Professionnels de la mer :

- Évitez de prendre la mer.
- Soyez prudent, si vous devez sortir.
- À bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...)

### Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs.
- Soyez particulièrement vigilant, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

## VIGILANCE ROUGE

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- Évitez de circuler en bord de mer ou en voiture.
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques ou de baignade.

### Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes et les fenêtres, ainsi que les volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.
- Prévoyez des vivres et du matériel de secours.
- Surveillez la montée des eaux et tenez-vous prêts à monter à l'étage ou sur le toit.

Tenez-vous informé auprès des autorités communales ou préfectorales et préparez-vous, si nécessaire et sur leur ordre, à évacuer vos habitations.

### Plaisanciers, gestionnaires de port et professionnels de la mer :

- Ne prenez pas la mer.
  - Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Si vous êtes en mer, n'essayez pas de revenir à la côte.

**Avant l'épisode**, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, prenez les mesures nécessaires à la protection des embarcations. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur accident.

### Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Soyez particulièrement vigilant, éloignez-vous du bord de l'eau (rivage, plages, ports, sentiers ou routes côtières, falaises...).



# Les moyens d'alerte



**Son modulé sur 3 fois 1 min 41 s**

**Un évènement majeur est annoncé un accident s'est produit,  
rentrez chez vous, allumez la radio**

(Alouette 103.2 Mhz ou Radio France Bleu Loire Océan 93.2 Mhz, Nov Fm 93.1 Mhz)  
**et suivez les consignes de sécurité.**



Mettez vous à l'abri



Écoutez la radio



Regardez la Télévision

**Fin de l'alerte**

**Son continu de 30 secondes**

«Vous pouvez maintenant sortir»

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Sur les risques dans le département :**

site internet de la préfecture : [www.vendee.pref.gouv.fr](http://www.vendee.pref.gouv.fr)

site internet de la DDTM 85 : [www.vendee.equipement.gouv.fr](http://www.vendee.equipement.gouv.fr)

**Sur la prévention des risques :**

site du ministère de l'environnement : [www.prim.net](http://www.prim.net)

Sur la commune, le site : [www.barbatre.fr](http://www.barbatre.fr)

## Les équipements utiles à détenir à domicile

### Le Pack sécurité à préparer chez soi

Radio à piles - Lampe de poche, à piles

Matériel de confinement (*ruban adhésif, serpillières ou tissu pour colmater le bas des portes*)

Nourriture et eau potable - Vêtements de rechange - Couvertures - Papiers personnels

Médicaments (*traitement quotidien*)



# Commune de Barbâtre



## NUMÉROS UTILES

Mairie de Barbâtre : **02 51 39 68 58**

Pompiers : **18** ou **112** depuis les téléphones mobiles

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Préfecture de la Vendée : **02 51 36 70 85**

Météofrance : **05 67 22 95 00**

Urgence dépannage électricité : **08 10 33 30 85**

Centre anti-poison (Angers) : **02 41 48 21 21**